

République Française

Département de l'Aveyron

## **Extrait du Registre**

### **Des Délibérations du Conseil**

#### **De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier**

Nombre de membres  
Afférents Conseil Communautaire : 38  
En exercice : 38  
Qui ont pris part à la délibération : 34

Date de convocation : 21/05/2026

Séance du 28 mai 2026

*L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois de mai à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Camarès, sous la présidence de Monsieur Cyril TOUZET, Président.*

**Présents :** Eloi ALBET, Monique ALIÈS, Sylvie BARDY, Yves CASTAN, Claude CHIBAUDEL, Franck COUDERC, Claire DEVIC, Michelle FONTANILLES, Philippe GIGANON, Jean-Luc JACQUEMOND, Jacqueline LAVABRE, Eva LE CHARPENTIER, David MAURY, Pierrette MENRAS-COT, Jean-Marc NEGRE, Adrienne PERRIER, Xavier PUECH, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Philippe ROQUES, Guy SALES, André SERIN, Anne-Claire SOLIER, Serge SPATARO, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

**En tant que délégué suppléant, était présent :** Francis CULIÉ, Olivier PASTUREL

**Excusés ayant donné un pouvoir :** Jean-Louis CABANES à Xavier PUECH, Jean-Philippe SABATHIER à Monique ALIÈS

**Absents excusés :** Eric HOULÈS, Julien MANIBAL, Vanessa RAMBIER, Viviane RAMONDENC

**Anne-Claire SOLIER est désignée secrétaire de séance**

-----  
N°20260528\_107

#### **Objet : Commission Intercommunale des Impôts Directs**

Conformément au 1 de l'article 1650A du Code Général des Impôts (CGI), une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit être instituée dans chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du CGI. Cette commission est composée :

- du président de l'EPCI ou de son adjoint délégué, président de la commission ;
- de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de l'organe délibérant.

Monsieur le Président rappelle la délibération N° 20170221\_038 en date du 21 février 2017 portant création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs.

À l'issue des dernières élections communautaires, un nouvel organe délibérant vient de prendre ses fonctions au sein de l'établissement public de coopération intercommunale. Conformément à la réglementation en vigueur, il convient désormais de procéder au renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

La désignation des commissaires relève du directeur régional ou départemental des finances publiques et doit intervenir dans un délai de deux mois suivant l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI consécutive au renouvellement général des conseils municipaux. Cette désignation est effectuée à partir d'une liste de contribuables établie en nombre double – soit 40 personnes pour la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier – proposée par délibération de l'organe délibérant.

Conformément aux dispositions du 2<sup>ème</sup> alinéa du 1 de l'article 1650A du Code Général des Impôts (CGI), les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 18 ans au moins ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises) ;
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après consultation des communes membres, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de proposer la liste suivante :

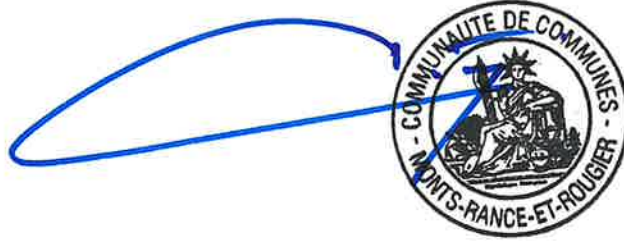
Civilité	NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
M.	GARENC	Christophe	29/05/1970	220 Rec de Cros – 12360 BRUSQUE	TF / CFE
M.	MAURY	David	24/01/1979	1097 Route de la Borie de Pujade – 12380 BALAGUIER-SUR- RANCE	TF
M.	SAUNAL	Bernard	19/02/1952	Route de Fontneuve – 12370 BELMONT- SUR-RANCE	TF
M.	BOUSQUET	Alain	16/07/1954	6 Impasse du Clapeyrol – 12370 BELMONT- SUR-RANCE	TF
Mme	JULIEN	Martine	29/08/1954	Route de Fontneuve – 12370 BELMONT- SUR-RANCE	TF
Mme	BEZIAT	Monique	20/04/1952	178 Impasse de l'Aérodrome – 12370 BELMONT- SUR-RANCE	TF

M.	MAJOREL	Jean-François	10/06/1955	6 Rue de l'Hospital – 12360 BRUSQUE	TF
Mme	PINO	Katia	16/06/1967	Sials – 12360 BRUSQUE	TF
Mme	MENRAS – COT	Pierrette	14/02/1963	666 Route de Rigols – 12360 CAMARÈS	TF
Mme	ARVIEU	Isabelle	23/03/1967	2 Route d'Andabre – 12360 CAMARÈS	TF / CFE
M.	EBNETER	Cédric	19/12/1978	1 Chemin de la Barraque – 12360 CAMARÈS	TF / CFE
M.	BRU	Christophe	02/04/1965	3 Rue des Genêts – 12360 CAMARÈS	TF
M.	ARNAL	Hervé	11/12/1953	18 Rue du Serre – 12370 COMBRET	TF
M.	COMBES	Jean-Louis	24/08/1961	429 Chemin du Lénié – 12370 COMBRET	TF
Mme	JACQUEMOND	Sylvie	09/04/1975	1 Place du Vieux Moulin – 12360 FAYET	TF
M.	CROS	David	28/04/1981	1772 Route de Lodève – 12360 FAYET	TF / CFE
M.	GALZIN	André	07/10/1966	1079 Route de Montaigut – 12360 GISSAC	TF
M.	COUDERC	Franck	11/04/1970	Camp Grand – 12380 LA SERRE	TF
M.	VIALA	Patrice	07/02/1967	100 Impasse des Claux, La Claparède – 12380 LAVAL- ROQUECEZIÈRE	TF
Mme	NICOULEAU	Martine	05/10/1957	210 Route de Fombayard – 12380 LAVAL- ROQUECEZIÈRE	TF
M.	ALBET	Eloi	23/03/1998	Saint-Pierre-des- Cats – 12360 MELAGUES	TF
M.	CHIBAUDEL	Claude	10/05/1944	68 Route de Tauriac – 12360 MONTAGNOL	TF
Mme	FONTANILLES	Michelle	16/11/1958	1383 Route de Lacaune – 12380 MONTFRANC	TF
M.	MANGEART	Bertrand	23/01/1959	445 Chemin du Py – 12400 MONTLAUR	TF
M.	SOLIER	Pascal	02/03/1965	53 Rue du Barry – 12400	TF / THRS

M.	ARTIS	Michael	18/02/1980	MONTLAUR 285 Chemin de la Fon, Briols – 12400 MONTLAUR	TF / CFE
M.	VILLENEUVE	Alain	07/07/1969	Cadepau – 12370 MOUNÈS – PROHENCOUX	TF
Mme	GINIEIS	Céline	27/03/1975	32 Rue de Castelnaud – 12370 MURASSON	CFE
M.	CULIÉ	Francis	11/06/1957	663 Route de Combelongue – 12370 MURASSON	TF / THRS
Mme	GIGANON	Suzie	18/03/1968	130 Rue des Hortensias, Peux – 12360 PEUX ET COUFFOULEUX	TF
Mme	LAVABRE	Jacqueline	21/07/1961	Le Bousquet – 12380 POUSTHOMY	TF
M.	CONDOMINES	Alain	17/07/1963	Estours – 12380 POUSTHOMY	TF
M.	MAZEL	Dominique	16/12/1963	Le Mas de Mazel – 12400 REBOURGUIL	TF
Mme	SOLIER	Anne-Claire	24/09/1973	5 Chemin de Bennac – 12400 REBOURGUIL	TF
M.	ROQUES	Patrick	14/08/1963	1 Rue des Artisans – 12380 SAINT- SERNIN-SUR- RANCE	TF
M.	ROULIN	Guy	25/03/1952	7 Lotissement de Laval – 12380 SAINT- SERNIN-SUR- RANCE	TF
M.	SPATARO	Serge	19/01/1952	La Soulette – 12380 SAINT- SERNIN-SUR- RANCE	TF
M.	HOULÈS	Eric	17/04/1978	1594 Route de la Linarette – 12370 SAINT- SEVER-DU- MOUSTIER	TF
M.	WOLKOWICKI	Michel	23/01/1953	Le Bourg – 12360 SYLVANÈS	TF
Mme	NEGRE	Monique	29/10/1950	10 Route de Cénomès – 12360 TAURIAC- DE-CAMARÈS	TF

Cette liste sera transmise au directeur départemental des finances publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Cyril TOUZET*



*Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.*